



Formation Équipier d'Évacuation

Programme élaboré sur mesure selon le type de site
Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail

Type d'action :

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du Code du Travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra entreprise

Codes de formation :

- Formacode : 42872– Sécurité incendie
- NSF : 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

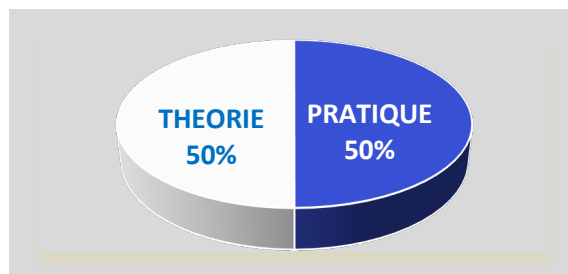
Objectif de la formation (compétences visées) :

Être capable de **procéder à l'évacuation** de l'entreprise lors d'un début d'incendie et de donner l'alerte.
Acquérir le comportement à avoir en cas d'évacuation et **organiser** celle-ci.

Connaitre les **rôles** des équipiers d'évacuation (guide et serre file et responsable sécurité)

Intégrer à l'issue **l'équipe d'évacuation**.

Contenu de la formation :





Contenu de la formation :

- Les consignes de sécurité incendie
- Le triangle du feu et sa propagation
- Principe de l'évacuation
- Problématiques de l'évacuation et Comportements des personnes en cas de situation de danger
- Lecture d'un plan d'évacuation
- Moyens d'alerte, l'appel des secours, l'alarme d'évacuation
- Signalisation balisage
- **Rôle des équipiers d'évacuations (guides files)**
- **Rôle du responsable évacuation**
- **Rôle des serres files**
- **Intégration des consignes spécifiques de l'établissement**
- Rôle du chargé du contrôle nominatif
- Définition du point de rassemblement
- Remontée au « responsable sécurité »
- Personnel chargé de mission spéciale (coupure gaz, électricité...)
- Accueil des secours
- Visite de l'établissement et des équipements incendie avec détermination des équipes par zone, étage, atelier et des missions respectives de chacun
- Consignes spécifiques pour les personnes à mobilité réduite (Espace d'Attente Sécurisé)
- Reconnaissance du cheminement par rapport à l'évacuation et du point de rassemblement
- **Exercice évacuation simulé ou réel avec audition du signal sonore NF-S 320001**
- **Mise en situation d'évacuation avec emploi de machine à fumée (propre, sans odeur, sans danger) si possible**
- **Mise en situation avec dégagement d'urgence de mannequin de sauvetage de 50 kgs**
- Synthèse avec compte rendu écrit sur demande et consigne dans le registre de sécurité selon l'obligation légale
- Organisation et Planification des exercices semestriels

Questions pratiques et organisation :

Nombre de stagiaires : de 3 à 12 personnes maximum

Moyens techniques et Lieu de la formation : consignes de sécurité de l'établissement à mettre à disposition, une salle dans vos locaux répondant aux lois et règlement ERP en vigueur accessible aux personnes en situation de handicap à mettre à disposition pour accueillir le groupe

Durée de la formation : 2 à 4 heures selon le type de site et 2 à 3h pour une formation MAC maintien acquis

Public concerné: Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour procéder à l'évacuation des occupants, Futurs guide et serre files et responsable chargé de l'évacuation

Pré requis : Aucun



Outils pédagogiques :

Encadrement et Compétence du formateur : Organisme de formation déclaré à la DRIETS disposant d'un service Client et Qualité, formateur spécialisé en sécurité incendie et en prévention des risques, **sapeur pompier en activité** disposant d'un titre de Formateur Accompagnateur délivré par le CNFPT et/ou détenteur d'une **qualification SSIAP**

Moyens pédagogiques : Support photos et vidéos, ordinateur portable et vidéo projecteur du formateur, **machine à fumée** et **mannequin de sauvetage** de 50 kgs homologués, **déclencheur manuel d'alarme** et boîtier d'ouverture de porte

Méthodes pédagogiques : **Échanges sur les expériences**, questionnement et interaction des participants, démonstration commentée et justifiée du formateur, apprentissage individuel et mises en situation

Moyens d'évaluation et réalité de l'action : Une feuille d'émergence, une attestation d'assiduité des stagiaires attestant du suivi et de la **bonne exécution de l'action** (fermeture des portes coupe feu, appui du déclencheur manuel d'évacuation) **QCM** sur la partie évacuation, questionnaire de **satisfaction sur la qualité** de l'animation et de la formation

Maintien des connaissances: Aucune obligation, toutefois formation recyclage recommandée annuellement

Documents pédagogiques : **Un livret est fourni au stagiaire**

Obligations réglementaires :

Personnel désigné Art. R.4227-39 du code du travail : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les 6 mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignés sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Règles de sécurité des ERP Art. MS48 du règlement de sécurité ERP : Les personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant. **Art. MS51 du règlement de sécurité ERP :** Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant.

Tarif et Attribution finale :

500 HT : le tarif comprend l'ensemble de la prestation de formation (matériel, formateur, livret de formation, déplacement, repas)

Attribution : Attestation individuelle de suivi de formation avec objectifs atteints ou en cours d'acquisition + registre individuel de formation dans registre de sécurité